



# Fransylva 2021



**FRANSYLVA**  
FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE



# Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Le forestier au coeur des enjeux de société</b> .....                         | <b>3</b>  |
| <b>Qui sommes-nous ?</b> .....   | <b>4</b>  |
| <b>Ce qui nous rassemble</b> .....   | <b>5</b>  |
| <b>Gouvernance</b> .....   | <b>6</b>  |
| <b>Bureau</b> .....  | <b>7</b>  |
| <b>Equipe</b> .....  | <b>8</b>  |
| <b>UNE FORÊT EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION</b> .....                                  | <b>10</b> |
| <b>DES FORÊTS RÉILIENTES</b> .....   | <b>11</b> |
| <i>Faire du renouvellement forestier une priorité</i> .....                      | 11        |
| <i>Favoriser la coordination entre forestiers et monde de la recherche</i> ..... | 12        |
| <i>Encourager la sylviculture face aux risques en forêt</i> .....                | 13        |
| <b>DES FORÊTS CRÉATRICES DE VALEURS</b> .....                                    | <b>14</b> |
| <i>Valoriser en France tous les bois français</i> .....                          | 14        |
| <i>Faire du carbone un levier d'actions</i> .....                                | 15        |
| <i>Faire fourmiller la biodiversité</i> .....                                    | 16        |
| <b>DES FORÊTS APAISÉES</b> .....   | <b>17</b> |
| <i>Favoriser l'équilibre sylvo-cynégétique</i> .....                             | 17        |
| <i>Rapprocher le grand public et les forestiers</i> .....                        | 18        |
| <i>Garantir une gestion durable des forêts</i> .....                             | 19        |
| <b>INFORMER : RÔLE MAJEUR DU SYNDICAT</b> .....                                  | <b>20</b> |
| <i>Faire connaître la forêt</i> .....  | 20        |
| <i>Donner les moyens de faire connaître la forêt</i> .....                       | 21        |
| <b>NOS PARTENAIRES</b> .....   | <b>22</b> |

# Édito

## Le forestier au cœur des enjeux de société



« L'urgence climatique place la forêt au centre de l'attention des citoyens. Dans ce contexte, la forêt privée est systématiquement concernée par les débats.

Fransylva prend activement part au dialogue entre la filière forêt-bois et la société civile. Plusieurs temps forts ont marqué l'année 2021 : le lancement du forum PEFC pour la révision des standards de certification et surtout les Assises de la Forêt et du Bois conclues en mars 2022. Au sein de chacune de ces instances de concertation, nous œuvrons à la représentation des propriétaires forestiers afin de valoriser leur engagement responsable et permanent au service de l'intérêt général, tout en rappelant l'intangibilité du respect de la propriété privée.

Avec pédagogie et ouverture d'esprit, nous nous attachons sans cesse à écouter, comprendre et tenter de « reconnecter » certaines prises de positions avec les enjeux réels de terrain en forêt. Cet engagement demande une grande vigilance car si tout le monde a un avis sur la forêt, peu la connaissent concrètement. Fransylva a cette légitimité, aux côtés des professionnels qui agissent sur le terrain, de côtoyer et observer au quotidien cette nature qui a besoin de la main bienveillante de l'Homme pour s'adapter au changement climatique, se développer et fournir tous les services qu'on attend d'elle.

Notre réseau local, régional et national, fédère les propriétaires forestiers les plus concernés et engagés dans la gestion durable de leur forêt. Grâce à nos syndicats, à l'ensemble des bénévoles et à l'équipe de permanents, nous agissons plus largement pour représenter et valoriser la forêt privée, soit 75 % de la forêt française détenue par 3,5 millions de propriétaires. Fransylva porte ainsi un soin particulier à ce que la diversité des forestiers et des pratiques sylvicoles soient représentées et comprises par l'ensemble des citoyens. Cette pluralité de propriétaires forestiers et de modes de gestion sylvicoles assurent la diversité et le maintien de la biodiversité en forêt. L'erreur serait de vouloir plaquer une logique uniforme à tous nos territoires. Face au changement climatique, aux attaques sanitaires, je n'ai qu'une seule conviction : pour donner toutes ses chances à la forêt française de s'adapter, il est essentiel de dynamiser la gestion durable et de maintenir la diversité des sylvicultures et des usages de tous les bois. »

**Antoine d'Amécourt,**  
Président de Fransylva



Fransylva est la seule organisation représentant l'ensemble des propriétaires forestiers privés dans toutes leurs composantes et leur diversité. Elle les informe, les défend et les représente.

Fransylva fédère 15 Unions Régionales, 73 Syndicats départementaux ou interdépartementaux en métropole et 3 structures dans les DOM (Martinique, Guadeloupe, Réunion).

## Une représentation coordonnée du niveau départemental jusqu'au niveau européen

L'action de Fransylva s'organise autour du triptyque syndicats locaux, Unions Régionales et représentation nationale.

### **La connaissance et la proximité du terrain**

L'ensemble des syndicats départementaux et interdépartementaux sont les chevilles ouvrières du syndicalisme au service des adhérents. Acteurs clés, ils animent, conseillent et accompagnent localement tout en s'informant en permanence des évolutions et débats régionaux et nationaux.

### **Les Unions Régionales**

Échelon désormais incontournable, l'Union Régionale fédère les initiatives locales. Les Unions Régionales sont les interlocutrices privilégiées de la Région administrative et politique mais aussi de l'interprofession et des délégations régionales du centre national de la propriété forestière (CNPF).

### **Fransylva national**

Sous la gouvernance du conseil d'administration qui définit les grandes orientations, Fransylva fédération nationale s'appuie sur les membres du Bureau pour porter la voix des propriétaires.

En lien étroit avec les acteurs de la filière forêt-bois, elle défend les intérêts de la forêt privée tant auprès des administrations que des élus mais aussi vis-à-vis des partenaires de la filière comme de la société civile. Elle cultive tout particulièrement ses relations avec ses partenaires privilégiés (coopératives, experts forestiers, exploitants forestiers) et ses clients transformateurs (FNB, Fédération Nationale du Bois). Fransylva accompagne en permanence les Unions Régionales et les Syndicats en leur proposant services, aides, conseils et informations.

### **Le CEPF**

#### **Confédération européenne des propriétaires forestiers**

Les propriétaires forestiers sont directement concernés par de nombreux textes européens relatifs à leurs forêts et leurs choix de gestion : la nouvelle stratégie forestière de l'UE, la politique agricole commune et son volet développement rural, les nombreuses politiques environnementales parmi lesquelles la stratégie européenne sur la biodiversité, les politiques sanitaires, climatiques, énergétiques... La forêt est au carrefour des multiples attentes de notre société, et logiquement au centre de nombreuses réponses politiques du niveau local, régional, national mais également européen.

Pour assurer une représentation des forestiers privés au niveau européen, Fransylva adhère au CEPF qui porte la voix de la forêt privée à Bruxelles grâce à son équipe de permanents et à nos porte-paroles qui s'investissent sans compter : Olivier Bertrand, Luc Bouvarel et Jean-Pierre Piganiol.

**Chaque forêt est unique. Chaque propriétaire aussi.  
Voici comment nos valeurs communes  
se traduisent au quotidien chez les forestiers de notre réseau.**

## Passion

Fransylva fédère un réseau d'hommes et de femmes amoureux de la nature et attachés à la ruralité. La passion de la forêt et du bois anime chaque adhérent, administrateur, président et sympathisant de Fransylva dans leurs actions au quotidien. Cette passion commune fédère et donne un sens et un élan pour assurer la représentation de tous les propriétaires forestiers en France.

## Ouverture

Fransylva s'investit dans la mise en place d'un dialogue constructif entre les forestiers et toute la société. La ruralité et nos forêts cristallisent les attentes de nos concitoyens et le syndicalisme s'attache à écouter, comprendre et « reconnecter » certains avec les enjeux de terrain en forêt. Fransylva représente l'ensemble des propriétaires forestiers et porte un soin particulier à ce que la diversité des forestiers et des pratiques sylvicoles soient représentées et comprises par l'ensemble des citoyens.

## Responsabilité

Fransylva représente les forestiers en pleine conscience du rôle et de la responsabilité qui leur incombe vis-à-vis de la filière bois, de la société et de la planète. L'air que l'on respire, la qualité de l'eau, la biodiversité terrestre, l'économie bas-carbone, les loisirs : tous ces éléments dépendent, pour partie, de la bonne gestion de la forêt. Les forestiers fédérés par Fransylva endossent cette responsabilité qui les appelle à gérer durablement pour transmettre leur patrimoine forestier aux générations futures.

## Engagement

Rejoindre le réseau Fransylva c'est faire preuve d'un choix engagé en faveur de la forêt et de la propriété forestière. Des centaines de bénévoles donnent de leur temps et offrent leurs compétences à cet espace naturel, pourvoyeur de services irremplaçables pour la société et solution pour bien des défis de notre temps. Ils s'engagent pleinement au service de l'intérêt général.

## Indépendance

Regroupant l'ensemble des Syndicats de propriétaires forestiers, Fransylva est le seul organe de représentation des forestiers privés dont l'autonomie financière lui assure une réelle liberté de ton et de position. Cette indépendance, garantie par ses adhérents, permet la mise en œuvre d'une politique désintéressée et véritablement dédiée au service des propriétaires, de la forêt privée et de sa gestion durable.



## Président

Le Président de Fransylva est un propriétaire forestier, élu. Il pilote la politique syndicale et la représentation légale de Fransylva avec l'appui du Conseil d'administration et de son Bureau. Depuis 2014, Antoine d'AMECOURT est à la présidence de Fransylva.

## Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de présidents ou de représentants des anciennes régions de l'ensemble du territoire. Ce conseil est renforcé par des personnalités invitées représentatives de la diversité de nos forêts et des modes de sylviculture. Il se réunit trimestriellement. Il nomme en son sein un Bureau qui conseille le Président sur les grandes orientations de la politique de la fédération.

## Composition :

- Président, Antoine d'AMÉCOURT
- AQUITAINE, Vincent DORLANNE
- AUVERGNE, Anne-Marie BAREAU
- BOURGOGNE, Hugues de CHASTELLUX
- BRETAGNE, Alain de KERNIER
- CHAMPAGNE-ARDENNES, Anne DUNOYER
- CORSE, Daniel LUCCIONI
- FRANCHE-COMTÉ, Christian BULLE
- HAUTS-DE-FRANCE, René LEMPIRE
- ILE-DE-FRANCE CENTRE, Philippe de DREUZY
- LANGUEDOC-ROUSSILLON, Max ALLIES
- LIMOUSIN, Jean-Patrick PUYGRENIER
- LORRAINE-ALSACE, Vincent OTT
- MIDI-PYRENEES, Yannick BOURNAUD
- NORMANDIE, Jean de SINCAÏ
- PAYS DE LA LOIRE, Antoine d'AMÉCOURT
- POITOU-CHARENTES, Bruno de LASSUS
- PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR, Gérard GAUTIER
- RHÔNE-ALPES, Bruno de BROUSSE
- UCFF, Bertrand SERVOIS (membre associé)
- CNPF, Guy de COURVILLE (membre associé)
- FRANSYLVA PAYS DE LA LOIRE, Jean-Etienne RIME (membre invité)
- EFF, Sylvestre COUDERT (membre invité)
- COMITE DES FORETS, François BACOT (membre invité)
- PEFC France, Christine de NEUVILLE (membre invité)
- PRO SILVA, Evrard de TURCKHEIM (membre invité)



**Le bureau conseille le Président au quotidien et l'aide au pilotage de Fransylva.  
Il est composé de :**

- **Antoine d'AMÉCOURT**,  
Président de Fransylva.
- **Anne DUNOYER**,  
1ère Vice-présidente et Présidente de Fransylva Grand Est
- **Bruno de BROSSE**,  
Vice-président et Président de Fransylva Auvergne  
Rhône-Alpes
- **Christian BULLE**,  
Vice-président et Président de Fransylva Franche-Comté
- **Vincent DORLANNE**,  
Vice-président et Président du SYSSO
- **Alain de KERNIER**,  
Vice-président et Président de Fransylva Bretagne
- **Jean-Patrick PUYGRENIER**,  
Trésorier et Président de Fransylva Limousin
- **Jean-Etienne RIME**,  
membre invité et conseiller communication
- **Bertrand SERVOIS**,  
membre associé et Président de l'UCFF.

## Les Commissions

À la demande du Conseil d'administration ou du Bureau, des commissions se forment réunissant des présidents et administrateurs de syndicats pour travailler sur des sujets transverses : stratégie générale, chasse, communication, foncier forestier, financement du syndicalisme et Bois Energie.

## L'Assemblée Générale

Regroupant tous les présidents de syndicats départementaux ou pluri-départementaux ainsi que les présidents d'Unions Régionales, elle se réunit tous les ans, vote le rapport moral, élit les nouveaux administrateurs et donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion.

# L'ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION FRANSYLVA

## Laurent de Bertier - Directeur général de Fransylva



Au quotidien ma mission consiste à organiser, prioriser et coordonner les actions du président, des élus Fransylva et de la fédération dans leur mission cruciale de représentation de tous les forestiers privés et d'influence auprès des instances nationales et internationales : Union Européenne, élus, gouvernement et pouvoirs publics, acteurs de la filière forêt-bois, partenaires, institutions et organismes non-gouvernementaux impliqués en forêt.

Pour ce faire, je pilote et oriente tout le travail de la fédération ainsi que ses relations avec les syndicats et leurs élus afin de positionner au mieux Fransylva sur l'ensemble des sujets qui toucheront d'une manière ou d'une autre les adhérents et plus largement tous les propriétaires forestiers. A ce titre, l'ensemble des positionnements syndicaux sont pris sous le prisme de l'intérêt du propriétaire forestier, gestionnaire responsable de sa forêt. L'année 2021 a été riche d'événements multiples, entre crise sanitaire persistante, Plan de relance, Stratégie forestière de l'Union Européenne, Assises de la forêt et du bois, dérèglement climatique, prorogation du Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS), Manifeste de la ruralité vivante et amélioration du marché du bois. La diversité des sujets et leurs imbrications plus ou moins directes nécessitent une vigilance et une coordination transverse permanente. Dans bien des cas, il s'agit de rappeler toute la place et la valeur de la propriété privée dans notre pays ainsi que l'engagement sans faille des propriétaires, qui restent les seuls décideurs et responsables de leurs forêts.

## Isabelle Picquette - Attachée de direction



Au quotidien ma mission consiste à organiser la vie de la Fédération et du réseau Fransylva : les réunions, les Assemblées Générales, les journées de rencontres, la diffusion des circulaires.

L'objectif de mon travail consiste à veiller à la bonne circulation de l'information. Pour cela je suis au contact des présidents de syndicats et je les forme aux nouveaux outils nécessaires à la bonne gestion du syndicat. L'année 2021 a été marquée par la reprise des réunions en présentiel (formation des administrateurs, conseil d'administration, réunions des présidents et Assemblée générale). Cela a permis de se réunir à nouveau avec les présidents régionaux et départementaux et d'intégrer « physiquement » ceux arrivés depuis le confinement

## Debora Lemesle - Assistante administrative



Au quotidien ma mission consiste à accueillir et écouter les différents syndicats et acteurs de la filière. En fonction de leurs problématiques, je les redirige vers le bon service ou interlocuteur. En parallèle je gère aussi les abonnements de la revue Forêts de France et le contact avec les lecteurs.

L'objectif de mon travail est que chaque question posée à Fransylva puisse trouver une réponse adaptée.

## Eric Toppan - Adjoint au directeur



Au quotidien ma mission consiste à assurer un accompagnement politique, technique et économique au service des propriétaires forestiers par l'intermédiaire de leurs syndicats et des partenaires de la filière forêt-bois. Je dirige l'entité Fransylva Services qui s'applique à développer des solutions de financement, d'assurance à destination de la forêt privée.

L'objectif de mon travail est de donner les moyens aux propriétaires forestiers de bénéficier d'une bonne information sur la filière bois en tant qu'acteurs économiques et environnementaux indispensables, et de veiller à la meilleure valorisation possible de leurs forêts et des bois qu'ils commercialisent. J'ai également une mission au profit direct de la filière forêt-bois en tant que coordinateur de l'observatoire économique de France Bois Forêt.

L'année 2021 a été marquée par le développement de nouveaux services :

- Protection juridique en plus de l'assurance Responsabilité Civile
- Assurance Neige ajoutée à Sylvassur et mise sur le marché de Sylvassur Reconstitution
- Développement de nouveaux partenariats pour le financement du renouvellement des forêts, notamment avec le Label Bas Carbone
- Développement d'un simulateur dynamique sur les aides au renouvellement forestier
- Lancement d'une étude sur les modes de vente du bois en forêt dans les principaux pays forestiers européens

## Cynthia Menajou - Juriste



Au quotidien ma mission consiste à assurer pour Fransylva une veille dans l'intérêt des propriétaires forestiers. Elle permet de tenir informés et de conseiller les Syndicats et les Unions Régionales sur les évolutions du cadre législatif et réglementaire, et d'apporter des réponses aux adhérents ou futurs adhérents. Cette veille permet aussi d'alerter pour intervenir en vue de l'amélioration en amont de nouvelles dispositions législatives ou réglementaires ayant un impact pour les forestiers privés.

L'objectif de mon travail est de veiller à ce que les propriétaires forestiers bénéficient d'un appui juridique de qualité dans leur quotidien de sylviculteur. Ayant rejoint Fransylva en fin d'année 2021, je me suis attelée d'emblée aux sujets fiscaux (fiscalité carbone, DEFI forestier) et aux problèmes liés au déploiement accéléré de la fibre dans nos campagnes.

## Isabelle Flouret - Responsable de projets forêt & environnement



Au quotidien, ma mission consiste à exprimer les besoins et les contraintes des propriétaires forestiers dans les concertations avec nos partenaires de la filière. Les projets que nous animons ou auxquels nous participons portent sur des thèmes aussi stratégiques que le changement climatique, l'équilibre sylvo-cynégétique ou encore l'acceptabilité sociale des actes de gestion sylvicole.

L'objectif de mon travail est de trouver des solutions adaptées pour protéger la forêt privée (en tant qu'écosystème complexe, producteur de bois et source de bien-être) mais aussi les propriétaires forestiers dans la liberté de leurs choix et dans leur diversité. L'année 2021 a notamment été marquée par le lancement de la plateforme nationale forêt-gibier qui permet le signalement des dégâts de grands gibiers par les propriétaires, couplée à une estimation des professionnels.

## Christelle Chaminadas - Chargée de mission animation de réseau



Au quotidien, ma mission consiste à accompagner les syndicats pour les aider dans leurs missions de représentation et d'information auprès de leurs adhérents. J'assure la communication interne au réseau facilitant le partage de bonnes pratiques, la présence digitale du syndicat (site, newsletters et réseaux sociaux), mais aussi le lien avec les acteurs de la filière bois sur tous les enjeux de communication.

L'objectif de mon travail c'est de donner les moyens au syndicat de se développer, en termes de notoriété, nombre d'adhérents, actions et projets au service de la forêt privée. Je suis la personne ressource vers laquelle les syndicats se tournent pour obtenir des outils, animer le réseau et coordonner des projets en commun. L'année 2021 a été marquée par le lancement du nouveau site internet fransylva.fr qui est venu moderniser l'image digitale de Fransylva. Il ouvre la voie à de nouvelles fonctionnalités qui viendront, au fur et à mesure, étoffer le dispositif tout en apportant informations et services auprès des adhérents et des syndicats. La fin d'année a été également l'occasion de préparer le retour de Fransylva et de la filière forêt-bois au sein du Salon de l'Agriculture en mars 2022 après une année 2021 amputée de son édition du fait du COVID. Des projets qui contribuent, parmi d'autres, à valoriser le rôle et les enjeux de la forêt privée auprès du grand public.

## FRANSYLVA SERVICES



**François Cariou**  
Chargé de développement



**Hortense Wiart**  
Chargée de projet carbone



**Stanislas Lefebvre**  
Alternant chargé de projets forestiers

Dirigé par Eric Toppan, Fransylva Services est au service des adhérents du réseau Fransylva pour les accompagner dans la gestion durable de leur forêt face au changement climatique. En contact régulier avec les propriétaires et les présidents de syndicat, notre équipe développe des services d'assurance et d'aide financière au renouvellement forestier. Notre mission est de permettre aux propriétaires d'obtenir les meilleurs financements possibles pour leurs projets.

Fransylva Services noue des partenariats avec des organisations et entreprises qui veulent contribuer à l'avenir de la forêt française grâce à la valorisation du carbone et des services rendus par les forestiers (biodiversité, sols, eau...). L'année 2021 a été marquée par une montée en puissance des opportunités de financements pour le renouvellement des forêts : le Label Bas Carbone, les partenariats privés et France Relance. L'offre Sylvassur Reconstitution a aussi vu le jour, permettant aux forestiers de s'assurer très rapidement et à moindre coût contre les aléas climatiques, cette formule complémentaire nous permet d'offrir une palette d'assurance adaptée à chaque profil forestier. Fransylva Services poursuit son développement au service des forestiers. Nous coordonnons les travaux de la filière pour faire évoluer le Label Bas Carbone afin d'augmenter les financements disponibles et le nombre de projets éligibles en forêt privée. En 2021, nous avons également engagé une mission visant à réaliser un simulateur d'aides au renouvellement forestier avec le soutien financier de France Bois Forêt.

## FORINVEST



**Nicolas Rousseau**  
Chargé de développement Forinvest



**Dorian Gachet**  
Analyste financier

Au quotidien notre mission consiste à animer un réseau de forestiers-investisseurs et d'entreprises. Concrètement, sous le pilotage d'Eric Toppan, secrétaire général, nous recherchons des opportunités d'investissement, étudions les dossiers et assurons le suivi des sociétés financées par les adhérents.

L'objectif de notre travail est de contribuer à garantir le développement d'entreprises de la filière qui valorisent le bois issu des forêts françaises, en favorisant les investissements et l'innovation dans la filière. L'année 2021 a été marquée par la création du Fonds Développement Filière Bois en partenariat avec IDIA Capital Investissement, la société de gestion du Crédit Agricole. Ce fonds a vocation à investir dans les entreprises de la filière des montants allant de 500.000 € à 5 millions d'euros pour accompagner leur développement. En renforçant les fonds investis dans la filière, nous contribuons à sa structuration et à l'amélioration des débouchés pour les bois de nos forêts.

# UNE FORÊT EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION !

La forêt privée se situe à un carrefour des possibles : le contexte politique, de filière et les attentes sociétales fortes tendent à rebattre les cartes, alors que l'urgence climatique fait planer des incertitudes sur la gestion sylvicole quotidienne et le renouvellement forestier. Les forestiers privés assument leurs responsabilités vis-à-vis de la société et Fransylva s'applique à les promouvoir, les représenter et les défendre.

En 2021, face aux défis d'ordre économique, environnemental et sociétal, les forestiers privés, aux côtés de leurs partenaires, ont poursuivi leur mission sur le terrain comme dans les cercles de discussions et de négociations pour défendre l'avenir des forêts françaises dans toutes leurs diversités.

# DES FORÊTS RÉSILIENTES

## Comment s'organisent les forestiers face au changement climatique ?

Sécheresses, canicules, tempêtes, épidémies... Le changement climatique impacte durablement le fonctionnement des écosystèmes forestiers. Dans ce contexte instable, les forêts françaises doivent se renouveler. Assurer la résilience des peuplements de demain requiert le travail conjoint de tous les acteurs de la filière forêt-bois avec l'appui du monde de la recherche et du monde politique. Il s'agit de développer une approche mêlant les expériences de terrain, une recherche scientifique éclairant les décisions sylvicoles et une législation adaptée aux mutations forestières à l'œuvre.

### > ACTION 1

## Faire du renouvellement forestier une priorité

Premiers témoins des impacts du changement climatique en forêt, les propriétaires forestiers se mobilisent afin d'assurer le renouvellement de leurs forêts. Il est à la fois question de reconstituer les peuplements détruits et de renforcer la résilience des forêts les plus vulnérables face au changement climatique.

### En 2021

Depuis quelques années, Fransylva interpelle les pouvoirs publics sur l'importance du renouvellement forestier. En décembre 2020, était signée entre l'Etat et la filière la feuille de route pour l'adaptation des forêts au changement climatique dans le cadre du plan France Relance. S'en est suivie la mise en place du Fonds forêt de renouvellement et d'adaptation au changement climatique doté de 150 millions d'euros pour soutenir les propriétaires forestiers publics ou privés. Pour les forêts privées et des collectivités, 3 531 dossiers AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) et 722 dossiers individuels ont été déposés pour un montant de près de 105 millions d'euros, assurant ainsi le renouvellement de 25 000 hectares. Au-delà de ce plan ponctuel, les Assises de la forêt et du bois, conclues début 2022, ont donné lieu à nombre d'échanges afin de consolider l'avenir et l'adaptation de nos forêts.

### En 2022

Le renouvellement forestier nécessite un appui des pouvoirs publics et une fiscalité adaptée sur le temps long. Fransylva encourage la prolongation des dispositifs favorisant l'investissement et la gestion durable en forêt. L'abondement de 100 M€ du plan de relance pour 2022 (dont 78 M€ pour le renouvellement forestier) et l'annonce du ministre faite lors de la conclusion des Assises de la Forêt et du Bois de proroger et d'améliorer le dispositif DEFI au-delà de 2022 est un début de réponse aux attentes des propriétaires.



© Pacome Chabert - CNPF

#### Le regard de...

**Julien Denormandie**,  
ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation ;  
**Emmanuelle Wargon**,  
ministre déléguée chargée du Logement ;  
**Agnès Pannier-Runacher**,  
ministre déléguée chargée de l'Industrie  
**Bérangère Abba**,  
secrétaire d'État chargée de la Biodiversité.

“Créé en 2001, le Dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement en forêt (DEFI) comprend 4 volets (acquisition, travaux, contrat et assurance) encourageant une gestion active de la forêt ou encore le respect des documents de gestion durable. Son objectif est de lutter contre le morcellement de la forêt, c'est-à-dire l'abandon de certains espaces forestiers causant notamment des problèmes de sécurité ou encore des risques d'incendies. En ce sens, le Gouvernement s'engage sur le prolongement des mesures fiscales DEFI au-delà de 2022 dans le cadre d'une prochaine loi de finances. Par ailleurs, la télétransmission des documents de gestion durable sera progressivement systématisée afin de simplifier et faciliter l'accès des propriétaires privés forestiers à cette procédure de garantie de gestion durable confiée par le code forestier du centre national de la propriété forestière (CNPF).”

Extrait des Conclusions des Assises de la forêt et du bois, 16 mars 2022.



© Joel Perrin - CNPF

## > ACTION 2

### Favoriser la coordination entre forestiers et monde de la recherche

L'urgence climatique actuelle impose un changement de paradigme au sein de la recherche scientifique sur les forêts. Le rôle de la recherche forestière consiste désormais à accompagner les décisions dans les incertitudes, de donner des clefs aux forestiers pour agir dans le sens d'une plus grande résilience des forêts. Fransylva participe aux initiatives de filière permettant de renforcer la coordination avec le monde de la recherche.

#### En 2021

Aux côtés de ses partenaires de la forêt publique et privée, Fransylva est un soutien actif aux réseaux de recherche scientifique. Par le biais de l'interprofession France Bois Forêt et de sa Contribution Interprofessionnelle Obligatoire (CVO), Fransylva soutient le réseau RMT (Réseau Mixte Technologique) AFORCE (Adaptation des Forêts au changement climatique). Créé en 2009, il a pour objectif d'accompagner les forestiers dans l'adaptation des forêts au changement climatique. En 2021, le réseau RMT AFORCE a développé des outils, comme Climesseances, pour guider le diagnostic et la décision des propriétaires et des gestionnaires forestiers. Convaincus de l'importance de la recherche scientifique dans la gestion durable des forêts, les propriétaires forestiers ouvrent leurs forêts aux scientifiques pour leur donner accès au terrain et les aider de manière empirique dans leurs recherches. La revue Forêts de France s'applique à relayer régulièrement les résultats des expérimentations permettant de faire avancer la recherche.

#### En 2022

Les forestiers privés continuent à ouvrir leurs propriétés au monde de la recherche pour observer l'évolution des forêts, expérimenter et trouver des solutions innovantes au service de l'adaptation au changement climatique. Fransylva appelle par ailleurs à poursuivre et augmenter les investissements dans les réseaux expérimentaux et les outils prospectifs.

Le regard de...



**Meriem Fournier,**  
enseignante chercheuse,  
professeure consultante à  
AgroParisTech et Présidente  
du Centre INRAE Grand-Est-Nancy

#### Rendre la recherche utile à la sylviculture

*"Il faut imaginer une nouvelle façon de dialoguer entre la recherche et le terrain, en particulier avec des outils numériques, comme Climesseances qu'il faut continuer à enrichir. Tous les savoirs de la recherche ont été synthétisés dans cet outil pour permettre aux propriétaires et gestionnaires forestiers de choisir les essences les plus adaptées à leurs parcelles dans un contexte climatique changeant. La théorie doit bien évidemment être combinée à la pratique car la forêt s'apprend par le terrain."*



© Etienne Beraud - CNPF



## > ACTION 3

# Encourager la sylviculture face aux risques en forêt

**Depuis 2018, la crise des scolytes sur les épicéas a touché 10 millions de m<sup>3</sup> et 30 000 ha de bois. En 2019, 15 000 hectares de végétation ont brûlé en France. Avec le changement climatique, nous assistons à une multiplication des épidémies et des aléas climatiques extrêmes dans les forêts françaises. Cette situation appelle à une gestion sylvicole renforcée au service de la prévention des risques en forêt.**

## En 2021

En janvier 2021, la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire de l'Assemblée Nationale a confié aux députés François-Michel Lambert (Bouches-du-Rhône) et Alain Péréa (Aude) une « mission d'information flash » sur la prévention des incendies de forêt et de végétation. A cette occasion, Fransylva a été auditionné par les députés et a mis en exergue les incohérences qui pénalisent parfois les espaces forestiers. Outre le changement climatique et les problèmes des réglementations, la « mission flash » a souligné plusieurs facteurs dans l'augmentation du risque : l'habitat diffus, le développement des friches, le recul de la présence de l'activité humaine ou de lisière dans des espaces forestiers, ou encore la faible mise en œuvre, dans certains secteurs, de l'obligation légale de débroussaillage. Il ressort de cette mission que la

réduction des incendies passera nécessairement par la mise en gestion des espaces forestiers et une meilleure coordination entre les acteurs.

Afin de prémunir les propriétaires forestiers contre le risque incendie, Fransylva a développé l'assurance forestière Sylvassur. Deux formules existent : l'assurance incendie simple ou celle qui couvre également les risques de tempête et de neige. En 2021, l'équipe de Fransylva Services a travaillé à la mise en place d'une offre d'assurance simplifiée 100% en ligne : Sylvassur Reconstitution.

## En 2022

Face à la montée des risques divers (climatiques, sanitaires...) et des défis à relever (renouvellement forestier, adaptation au changement climatique), les attitudes les plus dangereuses seraient l'attentisme et la frilosité. Dans ce cadre, le rôle du syndicalisme est primordial pour accompagner les propriétaires en les formant et en diffusant une information riche, diverse et désintéressée afin de permettre à chacun de faire des choix avisés et responsables pour l'avenir de sa forêt.

L'immobilisme en forêt est délétère, Fransylva incite donc au dynamisme, à l'action réfléchie et à la recherche de voies de progrès.



**François-Michel Lambert,**  
député des Bouches-du-Rhône

## Donner au propriétaire les moyens d'agir

*« Nous assistons à une transformation des profils en forêt : de celui de professionnels (exploitants, éleveurs, forestiers, chasseurs)... à celui d'usagers consommateurs. Cela pose la question de la reconnaissance que nous devons aux propriétaires forestiers. Ils seront probablement les derniers professionnels en forêt, à condition que nous leur donnions les moyens d'agir face aux crises. Pour faciliter l'entretien des parcelles, il serait opportun d'encourager les forêts privées, qui n'en sont pas encore pourvues, à se doter d'un document de gestion durable. J'appelle également de mes vœux à une meilleure prise en compte des réalités particulières pour une bonne application des obligations légales de débroussaillage. »*

# DES FORÊTS CRÉATRICES DE VALEURS

## Comment préserver l'équilibre multifonctionnel des forêts ?

La forêt est créatrice de valeurs : du bois, d'abord : pour construire, pour se chauffer, ou s'équiper. Elle rend aussi de nombreux services : elle offre un espace de loisir aux promeneurs et aux chasseurs, elle stocke une partie du carbone qu'émettent nos modes de vie, purifie l'eau et l'air ... Ces services écosystémiques intangibles et fruits d'une gestion durable et responsable sont rendus à l'ensemble de la société, et devraient être davantage reconnus.

### > ACTION 1

## Valoriser en France tous les bois français

**Le bois : un matériau intemporel, plus que jamais dans l'air du temps. Le bois habille chaleureusement les intérieurs et se prête à tous les caprices des architectes. Poussés par la législation RE2020, la reprise économique post-covid, l'enthousiasme des consommateurs : la demande en produits bois, particulièrement de bois d'œuvre, flambe. Deux priorités pour que cet engouement serve la forêt et la filière française : développer tous les usages du bois et renforcer les capacités industrielles françaises.**

### En 2021

« Mon beau chêne, roi des forêts » aurait dû dire la comptine. L'emballement mondial de la demande en chêne met en évidence la nécessité de structurer cette filière d'excellence, qui exige en forêt un travail sylvicole sur quatre générations, et à l'aval de la filière des outils industriels performants, innovants et modernisés. En 2021, Fransylva participe à une réflexion de filière et y porte la conviction du nécessaire développement de contrats d'approvisionnement entre l'amont et la première transformation. La contractualisation doit servir les produits de luxe, comme le chêne de première qualité, mais doit aussi permettre de générer des débouchés pour des qualités secondaires et des feuillus délaissés.

### En 2022

Fransylva soutient les initiatives de filière qui visent à développer l'usage de toutes les essences forestières, gage de préservation de la diversité de nos forêts. Entre autres, grâce au réseau de forestiers-investisseurs Forinvest, initié par Fransylva, les forestiers investissent pour accompagner le changement d'échelle des industries de la filière et améliorer la souveraineté de la France en produits bois transformés compétitifs et innovants.

Le regard de...



**Sylvestre Coudert**  
président d'Experts  
Forestiers de France

### Un fonds stratégique de bois sur pied

*«La juste valorisation du bois issu des forêts privées passera par un effort de massification de l'offre pour adresser une demande de bois qui s'intensifie auprès d'acteurs de plus en plus structurés. Pour cela, en sus des modes de ventes traditionnels, ventes groupées, nous proposons au propriétaire des solutions pour mettre le bois en marché de façon optimisée. Une de ces solutions se matérialisera par la mise en place d'un fonds stratégique de bois sur pied pour permettre aux propriétaires de pré-vendre le bois et de se prémunir ainsi d'aléas financiers ou climatiques. Ce dispositif permettra aussi la contractualisation à échelle industrielle (française comme européenne).»*

Le regard de...



**Pierre Piveteau,**  
dirigeant de la scierie Piveteaubois

### Contractualiser pour reconnecter prix et qualité

«La contractualisation permet aux scieurs d'adapter les achats aux besoins des clients. Contractualiser assure aussi une meilleure valorisation pour les propriétaires : les prix étant indexés sur une qualité et un volume prédéfinis. Aujourd'hui sur le marché, les prix sont souvent déconnectés de la qualité réelle du bois. L'objectif de l'Observatoire que la filière est en train de mettre en place est justement de définir les produits et les qualités demandés, pour établir un indice permettant de réguler régulièrement les contrats d'approvisionnement.»



© Sylvain Gaudin - CNPF

## > ACTION 2

# Faire du carbone un levier d'actions

**A l'heure de la décarbonation de l'économie souhaitée par les citoyens et les pouvoirs publics, les yeux se tournent vers les forêts. Elles séquestrent et stockent le carbone : pour moitié dans les sols, pour moitié dans les arbres et le bois, y compris après la récolte. Bien gérer les forêts permet d'entretenir le puits de carbone forestier. En forêt privée, la capture de CO2 par les arbres et les sols constitue une opportunité pour les propriétaires. En effet, ils peuvent désormais inviter des volontaires souhaitant avoir un impact positif sur l'environnement à accompagner la gestion durable réalisée en forêt.**

## En 2021

Fransylva, avec ses partenaires forestiers, en particulier l'Institut pour le Développement Forestier et le service C+For forêt carbone du CNPF, participe à l'essor du « Label Bas Carbone », un référentiel transparent et des méthodes certifiées par le ministère de la Transition Écologique pour quantifier le carbone piégé par un projet forestier. Chaque projet labellisé peut ensuite être financé par des entreprises ou des particuliers soucieux de contribuer à la gestion durable des forêts locales. Ces financeurs privés soutiennent ainsi les efforts de boisement, reboisement, de renouvellement et d'entretien forestier organisés par les propriétaires privés. Fransylva, avec Fransylva Services mobilise et facilite la définition et le montage de projets de reboisement ou d'amélioration ouvrant droit au Label Bas Carbone.

## En 2022

Fransylva travaille désormais avec ses partenaires forestiers et avec les pouvoirs publics à développer encore davantage le label Bas Carbone, en particulier

via l'élaboration de nouvelles méthodes forestières labellissables. Une méthode travaillée autour de la sylviculture à couvert continu, ou adaptée au pin d'Alep en Méditerranée sont actuellement en gestation. Ces nouvelles manières de rémunérer le propriétaire, en monétisant les services écosystémiques rendus par leurs forêts, nécessitent l'avènement d'une fiscalité adaptée, pour laquelle Fransylva continue de se mobiliser.

Le regard de...



**Roland de Lary,**  
Directeur du CRPF  
Nouvelle Aquitaine

## De la gestion durable à la gestion responsable

“Avec Fransylva, nous souhaitons permettre à des propriétaires de mettre en gestion des terres abandonnées ou des forêts mal venantes tout en offrant la possibilité à des entreprises engagées dans la réduction de leurs émissions carbone de s'investir en sylviculture, par exemple en contribuant financièrement à hauteur de leurs émissions carbone fatales. Les projets s'appuient sur les méthodes validées du label Bas Carbone. Les co-bénéfices des projets (pour la biodiversité, les sols, la filtration des eaux, les entreprises locales ...) constituent autant de bonus pour la labellisation. Ce sont par ailleurs des facteurs essentiels tant pour les forestiers que pour les financeurs : la gestion forestière responsable reflète les engagements de l'entreprise responsable.”



© Mireille Moudas - CNPF

## > ACTION 3

### Faire fourmiller la biodiversité

Les forêts métropolitaines sont le premier réservoir de biodiversité terrestre. Les arbres bien sûr : avec 136 essences recensées dans l'Hexagone, mais aussi toute la biodiversité visible et invisible, qui peuple les forêts et varie en fonction des régions, des habitats, et des sylvicultures. La biodiversité est un élément à part entière de la bonne gestion forestière : c'est au forestier que revient d'observer et de préserver l'équilibre de l'ensemble, pour un écosystème en bonne santé et capable de se régénérer.

#### En 2021

Fransylva soutient le déploiement en forêt d'outils de diagnostic de biodiversité forestière. L'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP), un questionnaire très simple à mettre en œuvre permet de regarder la forêt au travers du prisme de la biodiversité. Depuis peu, des outils de diagnostic et de modélisation comme ClimEssences et BioClimSol intègrent les problématiques climatiques.

Le regard de...



**Hervé Le Bouler,**  
Conseiller stratégique et scientifique  
de l'Institut de France

### La biodiversité, un apprentissage

"Le rôle joué par les propriétaires forestiers est énorme dans la mesure où la majorité de la biodiversité ordinaire s'observe hors des espaces protégés. Les propriétaires privés se retrouvent donc en charge d'une part importante et sans doute essentielle de cette biodiversité ordinaire. Cette biodiversité est belle et elle s'apprend, ce qui permet aussi de comprendre comment tout est connecté à l'objectif de production de bois. Il ne s'agit pas de confier une couche supplémentaire de responsabilité au propriétaire, mais plutôt d'encourager le plaisir de l'observation de tout ce qu'il y a de beau et vivant dans les forêts, et de le partager."



© Alexandre Jourdan - CNPF

#### En 2022

Fransylva s'engage pleinement dans sa mission d'information des forestiers pour la prise en compte des enjeux de biodiversité dans la gestion forestière : en communiquant sur les ressources scientifiques, outils développés, les partenaires à mobiliser. A ce titre, des webinaires d'informations seront mis en place dans le courant de l'année. Et pour que les forestiers puissent pleinement disposer des moyens nécessaires pour assumer ce rôle, Fransylva amorce une réflexion sur la valorisation économique des aménités forestières, dont la biodiversité fait partie.

# DES FORÊTS APAISÉES

## Comment les forêts peuvent-elles créer du lien ?

Plus que jamais, dans un contexte d'instabilité lié au changement climatique, Fransylva favorise le dialogue et les actions avec toutes les autres parties prenantes - acteurs du monde rural, société civile - afin d'expliquer et pérenniser la gestion multifonctionnelle et durable des forêts.

### > ACTION 1

## Favoriser l'équilibre sylvo-cynégétique

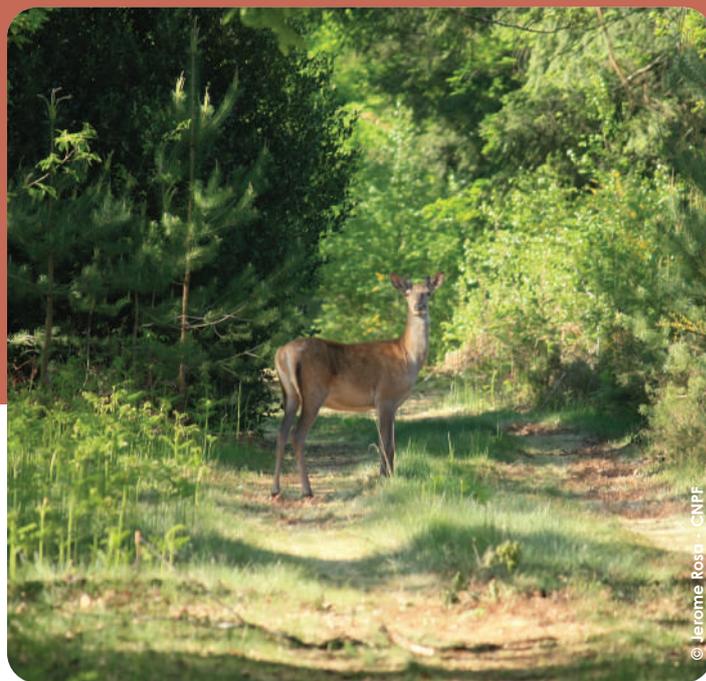
Les effectifs de grands ongulés (cerf, chevreuil, sanglier...) ont suivi une pente ascendante sur tout le territoire ainsi qu'une large extension géographique depuis les années 1970. Les dégâts de plus en plus nombreux qu'ils génèrent en forêt engendrent des surcoûts pour les propriétaires et empêchent le renouvellement forestier naturel ou par plantation. Fransylva encourage un dialogue constructif avec le monde de la chasse afin d'atteindre l'équilibre « forêt-gibier » indispensable à une sylviculture durable et à la préservation de la biodiversité.

### En 2021

Fransylva et ses partenaires de la forêt publique et privée - l'Union de la Coopération Forestière Française (UCFF), les Experts Forestiers de France (EFF), l'Office National des Forêts (ONF), la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR) et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) - ont lancé en juin 2021 une plateforme pour signaler les dégâts de gibier qui apparaissent sur une cartographie visible publiquement <https://plateforme-nationale-foret-gibier.cartogip.fr>. Cet outil, financé par France Bois Forêt, est indispensable pour améliorer l'action concertée des représentants forestiers auprès des instances de la chasse, notamment à l'occasion des attributions de plans de chasse.

### En 2022

Fransylva poursuit ses efforts pour inciter les propriétaires et les gestionnaires à contrôler les dégâts en forêt, les signaler dans la plateforme et, grâce à un dialogue renouvelé avec les instances locales de la chasse, rétablir ou maintenir l'équilibre sylvo-cynégétique.



© Jérôme Rosa - CNPF

Le regard de...



**Jacky Pallu,**  
membre de la Fédération  
des Chasseurs des Côtes d'Armor

### Une démarche comprenant deux méthodes pour objectiver, restaurer et gérer les équilibres

“J'encourage les propriétaires forestiers à utiliser les méthodes permettant d'évaluer ou de prévenir les dégâts de gibier. Dans la démarche Brossier-Pallu que nous avons mis au point, nous avons identifié plusieurs facteurs responsables de l'équilibre ou du déséquilibre forêt-gibier, à savoir :

La gestion cynégétique : Comment je chasse ?  
La gestion forestière : Est-ce que j'ai bien pris en compte la présence des animaux dans ma forêt ? Quelles implications pour sa gestion ? Comment je fais mes renouvellements forestiers et quels sont les risques ? L'élaboration des plans de chasse qui est de la responsabilité des Fédérations de Chasseurs et des DDT(M) : de quels indicateurs objectifs je dispose ou pas pour élaborer un plan de chasse le plus objectif possible ? Indicateurs d'abondance et de performance concernant les cervidés, dégâts agricoles et forestiers, renouvellements forestiers envisagés.

Dès aujourd'hui, des échanges très réguliers entre les chasseurs et les forestiers doivent permettre d'anticiper les renouvellements forestiers et de les réaliser dans les meilleures conditions possibles.”

## Rapprocher le grand public et les forestiers

**Les propriétaires forestiers aiment accueillir leurs concitoyens en forêt pour partager leur passion et dialoguer avec celles et ceux, toujours plus nombreux, que la forêt intéresse. Les rapprochements se jouent en forêt, en ville mais également en ligne. Sans oublier de rappeler que la forêt privée est d'intérêt général et en aucun cas un bien commun, Fransylva multiplie les initiatives pour sensibiliser les citoyens aux réalités de la gestion forestière durable et transmettre la passion qui anime tous ses adhérents.**

### En 2021

Fransylva a poursuivi la modernisation de ses outils de communication : lancement d'un nouveau site internet en juillet 2021, développement de ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn) et émergence d'un nouveau format d'expression forestière, le podcast.

Comme chaque année, les adhérents de Fransylva ont également ouvert leurs forêts au public dans le cadre de la Journée internationale des Forêts et du festival Les Nuits des Forêts, deux occasions pour les forestiers d'expliquer de façon pédagogique au grand public les enjeux de la forêt française et de la gestion forestière. Fransylva a mis à disposition de ses adhérents un kit d'accueil en forêt, mode d'emploi opérationnel pour tout propriétaire acceptant d'organiser une visite, accompagné d'outils pédagogiques lui permettant d'animer ces sorties.

Le regard de...



**Lucie Pelous,**  
Coordinatrice Journée  
internationale des forêts

### Partir à la rencontre de la forêt française

“La Journée internationale des forêts et son volet pédagogique, La Forêt s'invite à l'Ecole, ont pour ambition de faire découvrir, respectivement au Grand Public et au public scolaire, les grands enjeux de la forêt aujourd'hui : multifonctionnalité et gestion durable des forêts tiennent donc une place très importante. Les propriétaires forestiers de par leurs connaissances de la forêt aujourd'hui, sont bien placés pour parler de ces thématiques.”

Le regard de...



**Clara Anguenot,**  
Responsable  
des Nuits des Forêts

### Un festival entre nature et culture

“Etant majoritaires en France, les forêts privées représentent une grande partie des sites qui accueillent des événements pendant le festival. La programmation des Nuits des forêts accorde une place importante à l'art car c'est un formidable outil pour apprendre, comprendre et ressentir la forêt. Nous insistons beaucoup sur l'importance d'expliquer son histoire. Avec les propriétaires forestiers privés, nous révélons chaque fois des histoires de forêts uniques, très ancrées dans des liens familiaux. Les événements sont tout de suite beaucoup plus porteurs de sens.”

### En 2022

Fransylva continue à innover dans les formats afin de sensibiliser les citoyens curieux et parfois éloignés de la ruralité, aux enjeux forestiers. Après le succès du film Forêt Passion dans le Limousin, Fransylva a souhaité créer un nouveau film sur la forêt privée française au format documentaire pour la télévision.

En outre, Fransylva vient de lancer son premier podcast, un format plébiscité par une audience citadine et très connectée. Composée de quatre épisodes d'une durée de 15 minutes chacun, la série de podcasts « Passeurs de forêts » donne la parole à plusieurs générations de forestiers et invite le grand public à découvrir un autre visage de la forêt, loin des idées reçues.

Le regard de...



**Jean Desmaison,**  
Réalisateur

### Déconstruire les a priori en images

“Pour les besoins du nouveau film de Fransylva, j'ai interrogé plus d'une quarantaine de personnes, des acteurs de la filière forêt-bois mais également des riverains, artistes, historiens, intellectuels.... afin d'appréhender la forêt au travers de leurs différents regards. Le documentaire aborde toutes les thématiques qui suscitent aujourd'hui des interrogations de la part du grand public en France : impacts du réchauffement climatique sur les forêts, production de bois et stockage de carbone, forêt primaire versus forêt gérée, coupes rases, concept de bien commun... Le nouveau film de Fransylva sera une invitation à remettre en question les idées reçues et trop longtemps répétées, à aller en forêt et écouter les forestiers dans leur légitimité, leur savoir et leur engagement.”



© Sylvain Gaudin - CNPF

## > ACTION 3

# Garantir une gestion durable des forêts

**A l'heure des défis climatiques et sociétaux, tous les propriétaires doivent pouvoir s'impliquer dans la gestion durable, gage d'avenir et de résilience. Certifications et documents de gestion, obligatoires ou sur volontariat, accompagnent les propriétaires impliqués dans la gestion de leur forêt, organisent la gestion durable sur plusieurs générations, et rassurent les citoyens et riverains qui parfois ont un regard interrogatif sur la gestion des espaces naturels. Les missions de formation et d'information de Fransylva auprès de ses adhérents jouent un rôle clé dans le déploiement de la gestion durable des forêts françaises.**

## En 2021

Fransylva s'est investi pour la prorogation du code des bonnes pratiques sylvicoles (CBPS), dans le cadre de la loi Climat et Résilience, votée à l'été 2021. Le code des bonnes pratiques sylvicoles constitue, au côté du règlement type de gestion et du plan simple de gestion, l'un des trois documents de gestion durable pour les bois et forêts des particuliers. Il est l'outil principal qui porte les propriétés forestières de surfaces limitées dans la voie de la gestion durable. Fransylva et de nombreux propriétaires sur le terrain, ont, pendant de longues semaines, expliqué toute l'utilité du CBPS + aux parlementaires et ont obtenu la prorogation de ce document. Une belle victoire collective : la fin du CBPS + aurait signifié la perte de garantie de gestion durable pour près de 210 000 ha de forêts, ce qui aurait marqué un recul inacceptable pour la forêt privée.

## En 2022

Afin de dynamiser la gestion forestière, Fransylva, avec les partenaires de la filière, propose de sécuriser et de simplifier les conditions de la gestion forestière durable. Cela implique des incitations fiscales pérennisées, car seule une fiscalité adaptée au temps long des forêts peut maintenir l'équilibre économique des propriétés forestières sur plusieurs générations. Les propriétaires doivent aussi pouvoir compter sur un éventail de documents de gestion simples et efficaces, et des effectifs renforcés au CNPF, responsable de l'agrément des documents de gestion.

Le regard de...



**Anne-Marie Bateau,**  
présidente du CNPF

### Développer la part de la forêt privée sous document de gestion durable

"Notre premier objectif pour les mois à venir est de consacrer davantage de temps au développement des documents de gestion en forêt privée. Nous avons fait le constat qu'à partir du moment où une forêt était sous document de gestion, elle permettait de mobiliser du bois durablement. Avec les attentes sociétales grandissantes, il sera de plus en plus important de pouvoir justifier d'une gestion forestière réfléchie et respectueuse de la biodiversité. Fransylva se fait le relai du CNPF pour mobiliser et sensibiliser les propriétaires forestiers à l'importance de disposer d'un document de gestion durable, qu'il s'agisse d'un Plan simple de gestion ou d'un Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles, outil plus accessible aux petites propriétés."



© Libre de droits

## FAIRE CONNAÎTRE LA FORÊT

### FORÊTS DE FRANCE

Le média pour rester informé

Le magazine propose un tour d'horizon politique, économique, technique et humain des sujets qui concernent le quotidien des propriétaires forestiers.

Forêts de France, c'est :

- 10 numéros par an
- Une déclinaison numérique à travers une newsletter Forêts de France
- De nombreux relais sur les réseaux sociaux
- Tarifs réduits pour les adhérents Fransylva



### LES RELATIONS PRESSE

Une information tournée vers les territoires

Fransylva et ses représentants tant au niveau national que dans les départements prennent régulièrement la parole dans les médias locaux et nationaux. L'enjeu : faire acte de pédagogie pour expliquer la forêt, ses atouts, sa gestion durable mais aussi les crises qui la traversent et les solutions imaginées par les forestiers et les acteurs de la filière.

### NEWSLETTER FORÊTS DE FRANCE

La forêt par les forestiers

Chaque mois, la newsletter « Forêts de France » sélectionne le meilleur de l'actualité forestière et sylvicole. La newsletter offre à ses lecteurs un contenu exclusif : morceaux choisis tirés du magazine papier Forêts de France, actualité économique et régionale, portraits de forestières et forestiers engagés, agenda des manifestations, conseils pratiques, actualité du syndicalisme...

### RÉSEAUX SOCIAUX

Les forestiers 2.0



Fransylva communique quotidiennement sur les réseaux sociaux. En plus de la fédération, de nombreux syndicats partagent leurs actualités sur Facebook, LinkedIn et Twitter. Cette communication crée un lien nouveau et direct avec le grand public et les institutionnels. Tous peuvent découvrir nos enjeux et de nouvelles interactions se créent.

Retrouvons-nous sur

[linkedin.com/company/fransylva-fédération-forestiers-privés-de-france](https://www.linkedin.com/company/fransylva-fédération-forestiers-privés-de-france)

[facebook.fr/fransylvafederation](https://www.facebook.fr/fransylvafederation)

[twitter.com/fransylva\\_paris](https://twitter.com/fransylva_paris)



## WWW.FRANSYLVA.FR

La vitrine numérique du syndicalisme

Le site centralise toutes les informations qui intéressent le propriétaire. Les adhérents bénéficient d'un espace réservé particulièrement riche. Chaque président dispose également d'un espace privé donnant accès à tous les documents utiles pour le syndicalisme : prises de positions, méthodes, communiqués de presse, modèles de contrats, compte rendu d'assemblée générale, etc.

Chaque syndicat départemental ou interdépartemental bénéficie d'une page dédiée permettant de rappeler les contacts, missions et actualités le concernant. Un moyen supplémentaire d'accroître la visibilité du syndicat et de susciter de nouvelles adhésions.

En 2021, le site a été repensé et modernisé pour un meilleur accès à l'information pour les adhérents de Fransylva et ses administrateurs. Le nouveau site Fransylva est également construit comme un outil pédagogique sur la forêt privée en France, à destination du grand public.



Rendez-vous sur  
[www.fransylva.fr](http://www.fransylva.fr)



## DONNER LES MOYENS DE FAIRE CONNAÎTRE LA FORÊT

### LES ÉVÉNEMENTS

La forêt festive

Fransylva s'engage lors de manifestations nationales, régionales ou locales et vient à la rencontre du grand public. Parmi les grands rendez-vous, le Salon de l'Agriculture, les Nuits des forêts ou encore la Journée Internationale des Forêts. Ces événements festifs permettent de faire découvrir les enjeux forestiers et d'ouvrir le dialogue avec un public toujours curieux.

### LA NEWSLETTER FRANSYLVA

Partage d'informations et de conseils

Tous les mois, une newsletter Fransylva est envoyée aux présidents de syndicats et à leurs administrateurs pour les informer des actualités forestières, des nouvelles circulaires, des bonnes pratiques qui émergent dans les régions, valoriser les retombées presse et donner des conseils pour apporter le meilleur service aux adhérents.

### LA VEILLE MÉDIA

Un indicateur sur les retombées médiatiques

Tous les mois Fransylva réalise une veille et publie un indicateur qui recense les retombées médiatiques qui concernent le réseau Fransylva. Cet outil permet de suivre de près la façon dont les journalistes appréhendent nos sujets forestiers.

### LES CIRCULAIRES

Une information réactive

À chaque temps fort, sujet juridique, fiscal ou économique nécessitant un positionnement, Fransylva réagit. Cette communication se matérialise par des notes courtes transmises par mail aux syndicats pour donner des clés de lectures, conseils et éléments d'explication. L'ensemble de ces circulaires sont rappelées à la fin de chacune des newsletters mensuelles. Elles peuvent aussi être retrouvées sur le site [www.fransylva.fr](http://www.fransylva.fr), dans l'espace réservé.

# NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES



Ministère de tutelle de la forêt, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation est le principal interlocuteur des forestiers. Mais de nombreux sujets sont traités par d'autres ministères ou secrétariats d'Etat (fiscalité, biodiversité, chasse, énergie, environnement, aires protégées, carbone...).



Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) et ses délégations en Régions, les CRPF développent, orientent et améliorent la gestion forestière des bois et forêts des particuliers. Le CNPFF regroupe 11 délégations régionales (CRPF) et l'Institut pour le Développement Forestier (IDF), son service de R&D et d'innovation.



Fransylva est membre de France Bois Forêt, l'interprofession nationale de la forêt et du bois. France Bois Forêt cofinance, aux côtés des professionnels de la filière et grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire CVO, des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française à travers notamment les différents usages du matériau bois.



Fransylva est membre du conseil d'Administration de PEFC Programme de reconnaissance des certifications forestières. PEFC certifie la gestion durable des forêts et fédère autour d'une vision multifonctionnelle et équilibrée de la forêt. Depuis 20 ans, PEFC France favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables et l'implication de 70 000 propriétaires forestiers et de plus 3 100 entreprises en France.



L'Union de la Coopération Forestière Française (UCCF) regroupe 17 coopératives forestières et unions de coopératives adhérentes en France. Les Coopératives Forestières agissent pour le regroupement des propriétaires forestiers privés, pour la gestion des forêts et la commercialisation des bois. De nombreux adhérents aux syndicats Fransylva choisissent le modèle coopératif pour gérer leurs forêts.



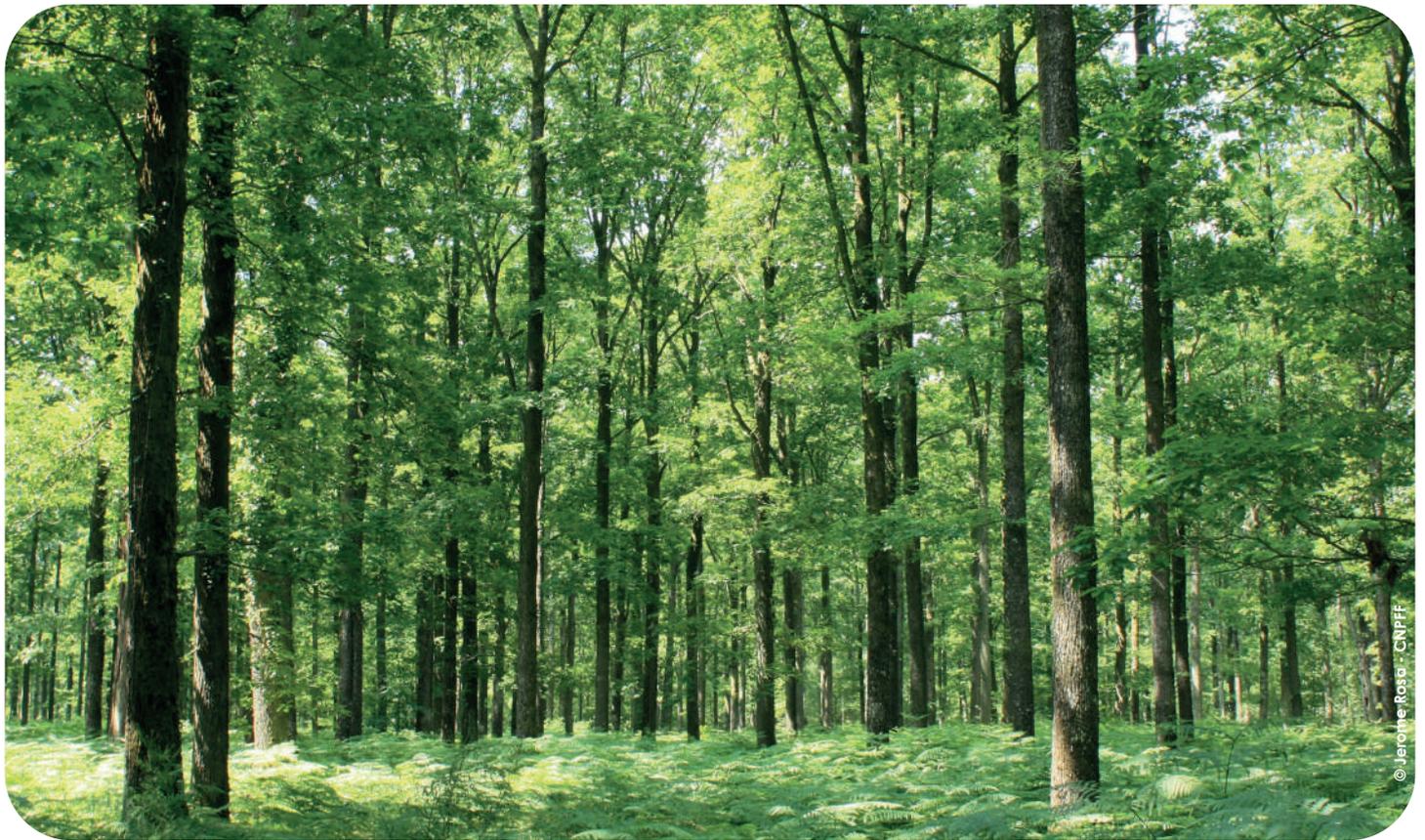
EFF – Experts Forestiers de France est le syndicat professionnel des experts forestiers (132 adhérents). Les experts forestiers, spécialistes de la gestion forestière, apportent aux propriétaires forestiers privés un service technique, commercial et patrimonial.



Gestionnaire des forêts publiques, l'ONF (Office national des forêts) assure la gestion de 1 300 forêts domaniales appartenant à l'État et 15 600 forêts de collectivités soit 10 millions d'hectares. Aux côtés de l'ONF, Fransylva mène des actions transverses pour répondre aux grands défis de la forêt française, comme celui de l'urgence climatique.



Avec plus de 6 000 adhérents, la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) rassemble tous les niveaux de collectivités propriétaires de forêts ou bien concernées par la valorisation des forêts de leur territoire



La FNEDT, Fédération Nationale des Entrepreneurs des Territoires, rassemble 21 000 entreprises de travaux en milieu rural. Parmi elles, 7 750 entreprises de travaux forestiers réalisent les travaux en forêt (exploitation, sylviculture, reboisement ...) pour le compte de leurs clients, et notamment des propriétaires privés adhérents Fransylva.



Confederation of European Forest Owners

Fransylva est membre du CEPF, Confédération Européenne des Propriétaires Forestiers. Le CEPF représente 16 millions de propriétaires européens via leurs organismes de représentation nationaux. Avec le CEPF, Fransylva assure la représentation de la forêt privée française au niveau européen auprès des élus et de la Commission.



La Fédération Nationale du Bois (FNB) représente les entreprises du secteur de la première transformation du bois (exploitation forestière, scierie, tranchage) et des secteurs de la mobilisation du bois, de la 2e transformation, du négoce de matériau bois, de la palette et de l'énergie.

